



INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

site internet

www.st-genest-malifaux.fr

BONNE ANNÉE 2017

A tous les niveaux local, national, et international, l'année 2017 va nous introduire dans une période de changements et de bouleversements. Une période où nous serons sur **la brèche** des maux, que plusieurs exploitent, et celle des mots, dont beaucoup s'amuse.

Certains mots sont parfois employés pour blesser et humilier, d'autres sont souvent détournés de leur véritable signification, enfin la plupart sont beaux et heureux.

Pour leur donner tout leur sens et profiter de tous les supports, dans l'ancienne maison de l'Agriculture, au cœur du bourg, 2017 verra l'ouverture de la bibliothèque-médiathèque. Celle-ci offrira, à « l'homme sur **la brèche**, qui ne peut s'y tenir que dans la mesure où il pense » (Hannah Arendt), les outils de développement et d'enrichissement culturels dignes d'une commune dynamique. Dans un patrimoine historique rénové, ce nouvel espace est dédié à la rencontre et à la découverte, au service de toutes les générations, où les mots ouvrent des horizons infinis propices à l'ouverture de l'esprit.

A nouvel an, nouvel élan, c'est de notre devoir d'envisager l'avenir à nouveau, de rêver plus loin et de nous mobiliser pour concrétiser nos projets individuels et collectifs.

Ainsi, au nom du conseil municipal, je vous souhaite des vœux de santé conservée ou retrouvée, santé sans laquelle le reste est difficile voire impossible ; des vœux de sérénité avec un sens plus avéré des valeurs républicaines, et des vœux d'espoir en notre capacité collective à discerner les enjeux de demain pour ne pas nous disperser et nous affaiblir.

À toutes et à tous,
très belle année 2017 !

Vincent DUCREUX

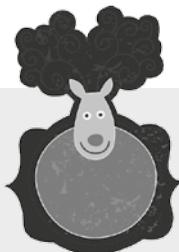
N°64

DÉCEMBRE 2016

MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

■ DÉCEMBRE 2016

- ◆ **MERCREDI 21 DÉCEMBRE, Espace Jules Verne, salles Nautilus - Nemo, à 15h :** la Commission Municipale d'Animation a préparé à l'attention des enfants de 3 à 10 ans une après-midi récréative. Une création originale sur le thème des écrans suivie du traditionnel goûter avec le Père Noël et ses papillotes. Une histoire où la télévision, l'ordinateur, la console de jeu, le téléphone portable sont omniprésents dans le quotidien de ces deux personnages. Trop ? Oui assurément. Par un coup du sort, les deux acolytes se retrouvent privés de tous ces jeux interactifs. Ainsi, la Fée va tout mettre en œuvre pour décrocher un peu de ces écrans, et faire découvrir, que l'on peut aussi faire sans... Un spectacle d'humour, chansons et comédie, sur un thème qui nous concerne vraiment tous : les enfants...tout autant que les parents. N'est-ce pas ?



Inscription préalable obligatoire à l'office du tourisme :
Entrée uniquement sur présentation du ticket d'entrée

- ◆ **SAMEDI 26 DÉCEMBRE, Salle polyvalente de la Mairie, à 19h :** Concours de Coinche, organisé par l'AS Cartonne.



■ JANVIER 2017

- ◆ **VENDREDI 6 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus / Nemo, à 19h :** présentation des vœux de la Municipalité aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, directeurs d'établissements scolaires, gendarmes, sapeurs - pompiers et présidents d'associations. Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à participer à cette rencontre festive qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire, ...
- ◆ **DIMANCHE 8 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus / Nemo, à 12h 30 :** repas offert par la commune aux Genésiennes et Genésiens âgés de plus de 66 ans. Les inscriptions s'effectuent :
 - pour les adhérents du Club de l'Amitié auprès des responsables le jeudi après-midi jour de leur réunion hebdomadaire du 15 décembre 2016, les inscriptions complémentaires se feront à l'accueil de la Mairie.
 - Pour les autres, à l'accueil de la mairie à partir du mardi 13 décembre 2016 et jusqu'au mardi 3 janvier 2017 (dernier délai).

En cas d'empêchement de dernière minute concernant la participation au repas du 8 janvier, il est demandé d'en informer le service Accueil au **04 77 51 20 01** de la mairie **jusqu'au samedi 7 janvier 2017 au matin**. Merci d'avance.

- ◆ **MERCREDI 11 JANVIER, Maison de Retraite « Les Genêts d'Or », à 15 h :** Monsieur le Maire présentera ses vœux aux résidents et à leurs familles ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe d'animation. Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre.



- ◆ **VENDREDI 13 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, à 20h 30 :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.

- ◆ **MARDI 17 JANVIER, salle des commissions de la mairie, de 14h à 16h 30 :** permanence d'un architecte du Parc dans le cadre de l'Espace Info énergie de la Loire.

◆ JEUDI 19 JANVIER

- > **Salle des commissions de la mairie, de 14h à 15h 30 :** permanence assurée par SOLIHA (la fusion des réseaux PACT et Habitat & Développement forme le mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat).

> Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h 30 :

dans le cadre de « Carnets de voyage », Patrick Bernard présentera « PEUPLE des Mers du Sud » à travers les traditions préservées au cœur des paysages extrêmes du centre rouge australien des Aborigènes aux forêts vierges de l'île de Sibérut où vivent les derniers Hommes-Fleurs. Une découverte inédite de sociétés insulaires dont certaines n'ont rencontré le monde du dehors qu'au début des années 2000. Le réalisateur se consacre depuis quarante ans aux peuples de tradition orale et aux ethnies minoritaires menacées à travers le monde.



Entrée 6 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



- ◆ **VENDREDI 20 JANVIER, Le Monto' Zar, organise, à 19h 30 :** En aVian la Zizique ! - Cie Les Bisons Ravis Repas-Spectacle.

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr



- ◆ **VENDREDI 27 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, de 16h à 19h :** Don du sang.

- ◆ **SAMEDI 28 JANVIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus, en soirée :** l'association Bicross Speed Racing, organise une tartiflette et un loto.

- ◆ **MARDI 31 JANVIER : salle polyvalente, 14h :** la FNACA organise le tirage des Rois, avec un concours de coinche et un casse-croute.



■ FÉVRIER 2017

◆ SAMEDI 4 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 14 h 30 :

- > Concours de Coinche, organisé par l'AS Cartonne, suivi d'un repas.
- > **Le Monto' Zar**, organise, à 19h30 « La Chandeleur avec... les épouvantails » (musique Irlandaise et crêpes).

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr
Entrée libre - Petite restauration (galettes et crêpes) proposée sur place.

◆ SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 FÉVRIER, salle des sports de la Croix de Garry :

le BCSGM organise son 2^{ème} week-end dégustation d'huîtres samedi 4 et dimanche 5 février à déguster sur place ou à emporter.

Samedi de 9 h à 20 h et dimanche de 9 h à 12 h.

◆ SAMEDI 11 FÉVRIER, salle polyvalente de la Mairie, l'après-midi :

Concours de Coinche, organisé par l'AS Cartonne.

◆ DIMANCHE 12 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 14 h 30 :

la Commission Municipale d'Animation propose le spectacle humoristique « LES CARRÉS M'EN FOU ». Troupe originaire de la vallée du Gier. Leur spécialité : l'humour. Plusieurs fois primé dans les festivals d'humour et dernièrement aux arts burlesques à Saint-Étienne, « Les carrés m'en fou » vous emmèneront dans leur univers humoristique, avec des sketches à gogo, parodies de série tv, contes revisités. En venant voir cette bande de déjantés, vous risquez de reconnaître votre quotidien : congé parental, avocat véreux, ados en crise, facteurs en tournée, rencontre en discothèque, etc.

Entrée : 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans.
(Voir encart détachable en partie centrale).

◆ JEUDI 16 FÉVRIER, salle des commissions de la mairie, de 14 h à 15 h 30 :

permanence assurée par SOLIHA.

◆ VENDREDI 17 FÉVRIER, salle polyvalente de la Mairie, à 20 h 30 :

concours de tarot, organisé par l'AS Cartonne.

◆ SAMEDI 18 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus :

concert organisé par l'association « LACIM HAUT PILAT » spectacle vocal et instrumental donné par le groupe « **The wildwood Flowers** » qui vous fera revivre les ballades FOLK des années 1970.

Entrée : 10 €, gratuit pour les moins de 16 ans

◆ MARDI 21 FÉVRIER, salle des commissions de la mairie, de 14 h à 16 h 30 :

permanence d'un architecte du Parc dans le cadre de l'Espace Info énergie de la Loire.

◆ SAMEDI 25 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus :

« Saint Patrick » organisé par la classe 2017.

■ MARS 2017

◆ VENDREDI 3 MARS, salle polyvalente de la mairie, à 20 h 30 :

concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.

◆ DIMANCHE 5 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus :

les Anciens pompiers organisent un moment de détente, avec jeux de cartes et repas, pour les sociétaires

◆ VENDREDI 10 MARS, Le Monto' Zar, invite, à 19 h 30

Lily Luca, chanteuse et chanssonière.

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail : contact@montozar.fr site : www.montozar.fr

◆ SAMEDI 11 MARS, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20 h 30 :

la Commission Municipale d'Animation propose, un concert par le groupe vocal « A tout cœur » qui a débuté au sein du centre social de La Talaudière. Odile Murat est présidente et le chef de chœur, Yvan Brassac, dirige le groupe vocal depuis son origine. Composé de 85 choristes en 4 pupitres, le chœur a la chance de bénéficier du concours et de l'accompagnement de son pianiste attitré : Jérôme Chassagneux et de plusieurs musiciens selon les différents concerts : accordéoniste, flûtiste, violoniste contrebasiste...

Entrée 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

◆ JEUDI 16 MARS, salle des commissions de la mairie, de 14 h à 15 h 30 :

permanence assurée par SOLIHA.

◆ SAMEDI 18 MARS :

> **salle polyvalente de la mairie, l'après-midi :**

concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

> **Espace Jules Verne, salle Nautilus :** l'ASSGM fête ses 70 ans.

◆ **DIMANCHE 19 MARS :** Commémoration du 55^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, par la FNACA. Rassemblement à 11h15 à la caserne des pompiers, suivi du dépôt d'une gerbe au cimetière puis à la stèle, place du 19 mars 1962. Un vin d'honneur, salle polyvalente de la mairie, clôturera la cérémonie.

- ◆ **MARDI 21 MARS, salle des commissions de la mairie, de 14 h à 16 h 30 :** permanence d'un architecte du Parc dans le cadre de l'Espace Info énergie de la Loire.
- ◆ **JEUDI 23 MARS :**
 - > **Espace Jules Verne, salles Nautilus / Nemo :** l'association « Club de l'Amitié » organise son traditionnel repas suivi d'un après-midi de détente.
 - > **Espace Jules Verne, salle de cinéma, 20h30 :** le Festival des Monts du Pilat propose la projection du film haïtien "Meurtre à Pacot" de Raoul Peck (2014).
- ◆ **VENDREDI 24 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus, 18h :** concours organisé par AS Carton.

◆ **SAMEDI 25 MARS**

- > **19 h 30 : Le Monto' Zar,** propose, Rencontre de clowns (Clownerie)

Sur réservation au **04 77 56 0858**, mail : contact@montozar.fr site : www.montozar.fr

- > **Espace Jules Verne, salle Nautilus :** rencontre annuelle de l'ACCA avec repas et concours de coinche.

EN AVANT-PREMIÈRE

EN AVRIL 2017, espace Jules Verne, salles Nautilus / Nemo :

◆ **SAMEDI 1^{ER} AVRIL :**

- > **Salle des mariages de la mairie à 15 h :** la Société d'Histoire présentera une conférence de Jacques Laversanne sur un sujet mêlant histoire et humour.

> **Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 20h30 :**

la Commission Municipale d'Animation propose, un concert par le groupe local Pop Rock « Azimuth » composé de six musiciens. Musiques revisitées et couleurs chaudes du Rock (Téléphone, U2, Matmatah, etc.). En première partie, le groupe **Pop Rock « All for All »**.

Entrée 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

◆ **JEUDI 6 AVRIL, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à**

20 h 30 : dans le cadre de « Carnets de voyage », Marie-Thérèse et Serge Mathieu présenteront « MARTINIQUE et GUADELOUPE, douce salamandre et papillon vert » à travers les traditions de ces deux belles îles.

Soirée suivie d'une dégustation et de spécialités antillaises.

Entrée 6€, gratuit pour les moins de 12 ans.



Espace Jules Verne

Films prévus au mois de janvier



Prochainement : Baccalauréat, Primaire...

Retrouvez le programme chaque mois sur le site internet www.st-genest-malifaux.fr (rubrique « cinéma ») et dans les commerces du canton.

Vendredi 6 janvier	20h30	<i>Rogue One : A Star Wars Story</i>
Samedi 7 janvier	20h30	<i>Rogue One : A Star Wars Story</i>
Dimanche 8 janvier	15h00	<i>Papa ou maman 2</i>
Dimanche 8 janvier	17h30	<i>Rogue One : A Star Wars Story</i> 3D
Lundi 9 janvier	20h30	<i>Papa ou maman 2</i>
Vendredi 13 janvier	20h30	<i>Sully</i>
Samedi 14 janvier	20h30	<i>Sully</i>
Dimanche 15 janvier	15h00	<i>Le Pape François (reprise)</i>
Dimanche 15 janvier	17h30	<i>Demain tout commence</i>
Lundi 16 janvier	20h30	<i>Demain tout commence</i>
Jeudi 19 janvier	20h30	<i>Carnet de voyage : peuple des mers du sud</i>
Vendredi 20 janvier	20h30	<i>La fille de Brest</i>
Samedi 21 janvier	17h00	<i>Ballerina</i>
Samedi 21 janvier	20h30	<i>Cigarettes et chocolat chaud</i>
Dimanche 22 janvier	15h00	<i>Ballerina</i>
Dimanche 22 janvier	17h30	<i>La fille de Brest</i>
Lundi 23 janvier	20h30	<i>Cigarettes et chocolat chaud</i>
Vendredi 27 janvier	20h30	<i>À fond</i>
Samedi 28 janvier	17h00	<i>Bataille géante de boules de neige</i>
Samedi 28 janvier	20h30	<i>À fond</i>
Dimanche 29 janvier	15h00	<i>Bataille géante de boules de neige</i>
Dimanche 29 janvier	17h30	<i>Le cœur en braille</i>
Lundi 30 janvier	20h30	<i>Le cœur en braille</i>

INTERCOMMUNALITÉ

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La loi NOTRE du 7 août 2015 redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale et renforce l'intercommunalité par un transfert de nouvelles compétences qui oblige la communauté de communes des Monts du Pilat à mettre ses statuts en conformité avec le code général des collectivités territoriales (article L 5214-16). Les nouveaux statuts de la communauté de communes ont été approuvés à l'unanimité des membres présents par le conseil communautaire du 18 octobre 2016 et par le conseil municipal le 3 novembre 2016. Les compétences de la communauté de communes s'exerceront désormais dans les domaines suivants :

→ Compétences obligatoires :

- 1 • Aménagement de l'espace - PLU
- 2 • Actions de développement économique - création et entretien des zones artisanales - Office du Tourisme
- 3 • Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) au 1^{er} janvier 2018
- 4 • Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 5 • Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés
- 6 • Eau à compter du 1^{er} janvier 2020
- 7 • Assainissement à compter du 1^{er} janvier 2020

→ Compétences optionnelles :

- 8 • Protection et mise en valeur de l'environnement
- 9 • Politique du logement et cadre de vie
- 10 • Constructions, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire
- 11 • Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et d'intérêt communautaire
- 12 • Action sociale d'intérêt communautaire
- 13 • Création et gestion de maison de services au public

→ Compétences facultatives :

- 14 • Aménagement de l'espace - ex : gestion du droit des sols
- 15 • Actions de développement économique - ex : atelier relais...
- 16 • Actions de développement touristique - ex : équipement touristique d'intérêt communautaire
- 17 • Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) - ex : Très Haut Débit
- 18 • Contractualisation avec Département, Région, État
- 19 • Études permettant la prise de compétences nouvelles

Ces nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal.

DATE DES ÉLECTIONS

■ PRÉSIDENTIELLE

Le premier tour de l'élection pour la présidence de la République se déroulera le **DIMANCHE 23 AVRIL 2017** et le second tour le **DIMANCHE 7 MAI 2017**.

■ LÉGISLATIVES

Les élections législatives sont prévues les **DIMANCHES 11 ET 18 JUIN 2017** : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Saison Culturelle et animations

2017



Proposée par
la commission culture et animation
de la municipalité

ST-GENEST-MALIFAUX

www.st-genest-malifaux.fr

SOIRÉE
CARNETS
DE VOYAGE

JEUDI 19
JANVIER 2017

SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE
à 20h30



ENTRÉE : 6 €

PEUPLE des Mers du Sud

Un film écrit et réalisé par Patrick Bernard.

Des Andamans à l'Australie, en passant par les archipels indonésiens, océaniques et la Papouasie Nouvelle-Guinée, les îles des mers du sud abritent quelques unes des sociétés traditionnelles les plus singulières résistant à la mondialisation des cultures et des modes de vie. L'ethnologue Patrick Bernard et son équipe nous invitent à découvrir leurs traditions préservées au cœur des paysages extrêmes du centre rouge australien des Aborigènes aux forêts vierges de l'île de Sibérut où vivent les derniers Hommes-Fleurs. Une découverte inédite de sociétés insulaires dont certaines n'ont rencontré le monde du dehors qu'au début des années 2000. **L'auteur** : Patrick Bernard, réalisateur de films, se consacre depuis quarante ans aux peuples de tradition orale et aux ethnies minoritaires menacées à travers le monde.

SPECTACLE
HUMOUR

DIMANCHE 12
FÉVRIER 2017

SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE
à 14h30



LES CARRÉS M'EN FOU

« Les carrés m'en fou » : Troupe originaire de la vallée du Gier, leur spécialité : l'humour. Plusieurs fois primée dans les festivals d'humour et dernièrement aux arts burlesques à Saint-Étienne.

« Les carrés m'en fou » vous emmèneront dans leur univers humoristique, avec des sketches à gogo, parodies de série tv, contes revisités. En venant voir cette bande de déjantés, vous risquez de reconnaître votre quotidien : congé parental, avocat véreux, ados en crise, facteurs en tournée, rencontre en discothèque, etc.

Vous allez faire travailler vos zygomatiques et éviter la crise... mais pas la crise de rire.

ENTRÉE : 8 €

Réservation : Office du Tourisme 04 77 51 23 84

CHORALE
TOUT PUBLIC

SAMEDI 11
MARS 2017

SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE
à 20h30



LE GROUPE VOCAL « A Tout Chœur »

La chorale « A tout chœur » a débuté au sein du centre social de La Talaudière en 1990.

Odile Murat est présidente et le chef de chœur, Yvan Brassac, dirige le groupe vocal depuis son origine.

Composé de 85 choristes en 4 pupitres, le chœur a la chance de bénéficier du concours et de l'accompagnement de son pianiste attitré : Jérôme Chassagneux et de plusieurs musiciens selon les différents concerts : accordéoniste, flûtiste, violoniste, contrebassiste...

ENTRÉE : 8 €

Réservation : Office du Tourisme 04 77 51 23 84



TRÈS HAUT DÉBIT - INFORMATION AUX HABITANTS DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

SAISON CULTURELLE et animations 2017

JEUDI 19 JANVIER	PEUPLE DES MERS DU SUD
DIMANCHE 12 FÉVRIER	LES CARRÉS M'EN FOU
SAMEDI 11 MARS	LE GROUPE VOCAL "À TOUT CHŒUR"



**Les spectacles ont lieu
à l'Espace Jules Verne
à St-Genest-Malifaux *sauf indication contraire***

POUR LA BILLETTERIE
Sur place ou à l'Office du Tourisme, 1 rue du Feuillage,
42660 St-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84



Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr
www.st-genest-malifaux.fr

Déploiement d'un réseau de fibre optique par notre commune et l'intercommunalité

DURANT LE CHANTIER DE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU « FIBRE OPTIQUE », VOUS ÊTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONTACTÉS POUR :

L'établissement d'une « convention de passage » dans le cas où la fibre optique serait déployée sur un ou plusieurs poteaux traversant votre propriété ou sur une façade. Cette servitude pour le réseau public THD42 n'ouvre pas droit à une compensation financière.

La visite d'un technicien habilité (carte professionnelle) pour étudier le raccordement gratuit de votre logement à la fibre optique.

Les dernières études pour le Très Haut Débit ont démarré sur la commune dans le cadre du dispositif THD42. Elles seront suivies de travaux concernant la création d'un réseau de desserte locale sur des poteaux, des canalisations existantes, ou sur de nouvelles infrastructures. À l'issue de ces travaux, vous serez informés de la phase des raccordements individuels par voie de presse ou par l'intermédiaire du bulletin. Vous pourrez alors faire part de votre intérêt pour la pose d'une prise dans votre logement sous 3 mois auprès des services du SIEL. Une prise dédiée à la fibre sera installée gratuitement dans votre logement par le dispositif THD42. À l'issue de ce délai, si vous souhaitez que votre logement soit raccordé au réseau THD, vous pourrez vous rapprocher du/des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) proposant des offres «Très Haut Débit» en prévision de l'ouverture du service.

Aucun paiement pour ces prestations ne pourra vous être demandé. Si jamais vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à ce numéro : 04 77 39 69 21

Vous trouverez également la réponse à la plupart de vos questions sur le site www.thd42.fr

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents effectuant les études, les relevés de terrain et l'établissement des conventions de servitude.

Votre municipalité, la Communauté de Communes, le SIEL et les partenaires de l'opération THD42.

ADRESSAGE

Le groupe de travail chargé de procéder à la dénomination des voies communales non nommées en dehors de la partie agglomérée du village a achevé la première partie de sa mission. Le tableau de dénomination présenté en commission, qui comporte 71 nouveaux noms, a reçu un avis favorable du conseil municipal. Il devra être validé avec les services de La Poste lors d'une prochaine étape, avant une approbation définitive, afin que chaque habitant dispose d'une adresse avec un numéro de voie en vue de l'arrivée du Très Haut Débit. Cette implantation du Très Haut Débit nécessite une numérotation de tous les bâtiments. La numérotation sera métrique, elle est calculée depuis le début de la voie, avec des numéros pairs à droite et des numéros impairs à gauche.

UNE VOIE, UN NUMÉRO... PROCÉDURE D'ADRESSAGE

Dans le cadre du projet THD42, les communes de la Loire doivent identifier par un numéro chaque bâtiment présent sur leur territoire. Il convient donc de définir un nom pour chaque voie et d'y affecter une numérotation métrique. Ces coordonnées précises seront utilisées pour référencer les usagers du réseau THD42 et pour permettre la commercialisation des offres Internet. L'opération est aussi utile au quotidien pour les services postaux, pour le repérage des GPS et les interventions des services de secours.

LANCEMENT DU PROJET

Le Maire présente le dispositif au Conseil municipal.

- Identification des impacts financiers et des mesures de communication à initier.
- Mise en place d'une commission dédiée à l'adressage.

LES 8 ÉTAPES À SUIVRE PAR LA COMMUNE

1 UTILISATION DU PLAN CADASTRAL ET IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE DES VOIES.

- Inventaire des voies

2 PRÉ-DÉFINITION DE LA NATURE DE CHAQUE VOIE (ODONYME INDICATEUR DU TYPE DE VOIE) :

- Route, rue, chemin, allée, place...
- DÉFINITION DU NOM DE CHAQUE VOIE :
Tilleuls, Victor-hugo, armistice, ruisseau...



LES SERVICES DU CADASTRE, DE LA POSTE ET DU SIEL SE TIENNENT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS L'ÉLABORATION DE VOTRE DOSSIER.

3

ATTRIBUTION DE NUMÉRO SUR LA BASE D'UN RELEVÉ MÉTRIQUE, RÉALISÉ PAR LA COMMUNE OU PAR UN PRESTATAIRE (GÉOMÈTRE, LA POSTE...). LE RELEVÉ SE FAIT DEPUIS LE POINT LE PLUS PROCHE DU CENTRE BOURG/VILLE DE LA VOIE. LE N° 845 SERA SITUÉ À GAUCHE DE LA VOIE ET À 845 MÈTRES DEPUIS LE DÉBUT DE LA VOIE.

4

RÉALISATION D'UN TABLEAU DE CLASSEMENT DE VOIRIES. CHAQUE VOIE EST NOMMÉE ET DÉLIMITÉE SUR UN PLAN.

5

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

6

TRANSMISSION DU DOSSIER AUX SERVICES DE LA PRÉFECTURE. TRANSMISSION DU DOSSIER AUX SERVICES DE LA POSTE, DU CADASTRE ET DU SIEL.

7

CRÉATION DE LA SIGNALÉTIQUE (PLAQUES DE RUE) ET DISTRIBUTION D'UNE PLAQUE (NUMÉRO) À CHAQUE HABITANT.
► Cette prestation de distribution d'un kit peut être assurée par La Poste.

8

COMMUNICATION DES INFORMATIONS D'ADRESSAGE AUX SERVICES DE SECOURS, À LA POSTE (SERVICE NATIONAL ADRESSE), AUX GESTIONNAIRES DES RÉSEAUX (EAU, TÉLÉCOM, ÉLECTRICITÉ, GAZ...) ET AUX INTERCOMMUNALITÉS.



Sens de numérotation métrique depuis le centre

Adresse située allée du bois à 121 mètres du départ depuis la route de Roanne.



Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire
4 av. Albert Raimond - CS 80019 - 42271 Saint-Priest-en-Jarez Cedex
Tél. 04 77 43 89 00 Fax. 04 77 43 89 13
siel@siel42.fr



www.siel42.fr



Le SIEL est un Établissement Public de Coopération Intercommunale qui regroupe les 326 communes de la Loire, 37 structures Intercommunales et le Conseil général. Le SIEL est propriétaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel communaux.

Parallèlement, le SIEL conduit pour ses adhérents des projets de dissimulation des réseaux, d'éclairage public, de Très Haut Débit, de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics et assure le développement des énergies renouvelables.

QUELQUES RAPPELS AVANT L'ARRIVÉE DE L'HIVER

→ Déneigement des trottoirs :

Celui-ci incombe à chaque riverain ou à la copropriété sous peine de voir leur responsabilité engagée. Le déneigement est l'affaire de tous et pas seulement des agents municipaux.



→ Déneigement des parkings :

16 **Le stationnement permanent** sur les parkings publics est **interdit** car il empêche l'intervention des engins.

→ Déneigement des routes départementales :

Le déneigement et le salage des routes départementales y compris dans le bourg (rues du Forez, du Feuillage, de la Semène et du Velay) sont assurés par les services du département de la Loire à partir du **centre technique de la République**.

INFO ROUTE : 04 77 34 46 00

→ Élagage :

Comme chaque année, il est rappelé que **l'élagage est obligatoire** en limite des voies communales et des chemins ruraux car les branches chargées de neige empêchent la circulation des véhicules de déneigement et de collecte des ordures ménagères.



INFORMATIONS SOCIALES

BILAN DU TÉLÉTHON 2016

Assez peu de marcheurs le 11 novembre car la météo n'était pas très favorable, on fera mieux l'an prochain ! Première pour le basket qui a très bien marché avec leur tournoi en semi-nocturne en 3x3. L'animation pompiers une semaine avant a permis de lancer cette édition avec vente de porte-clés au marché le dimanche matin. La société d'Histoire avec le DVD "Bouchers d'autrefois" a fait 108 entrées. 88 pizzas vendues à l'école Saint-Joseph, un peu moins que l'an passé.



La soirée choucroute a réuni un peu plus de 100 personnes mais le concert proposé a été très apprécié : réflexion pour l'an prochain à une autre animation, toutes les propositions sont bienvenues !

Le club de l'amitié a très bien fonctionné le jeudi suivant avec ces jeux de cartes. Au total, une somme de 3 255 € a été recueillie, quelques « recettes » supplémentaires viendront s'y ajouter. Plusieurs Genésiens ont été une fois encore les « acteurs vivants » de ce moment de partage. Parmi eux, soulignons la fidélité et l'efficacité de Gaëlle Drevet. Remerciements à tous les bénévoles qui l'accompagnent lors de chaque édition : les personnes sans qui rien ne pourrait se passer : Jérôme, Valérie, Xavier, Corentin et Pascal. La municipalité remercie les organisateurs et les donateurs qui depuis de nombreuses contribuent à faire avancer « la science » pour le bien de tous.

Téléthon

■ L'ADMR DE SAINT-GENEST-MALIFAUX RECRUTE (URGENT) :

Au regard de l'activité qui ne cesse d'augmenter, l'ADMR de Saint-Genest-Malifaux est à la recherche de personnel pour ses services d'aide à domicile.

Nous vous rappelons que l'ADMR propose les services suivants :

- Aide aux familles (grossesse, naissance, maladie de l'enfant, maladie des parents...),
- Aides aux personnes âgées et handicapées,
- Garde d'enfants,
- Service qualité de vie (ménage, repassage),
- Portage de repas et filien.

Si vous êtes intéressé(e), merci de nous contacter à l'adresse suivante :
 ADMR de Saint-Genest Malifaux,
 9 place Maréchal Foch,
 42660 Saint-Genest Malifaux.
 Tél : 04 77 51 21 49



Horaires d'ouverture au public :
 le lundi après-midi et le jeudi matin



sapeur-pompier
 + volontaire = moi aussi



Ils sont aussi sapeurs-pompiers volontaires

www.interieur.gouv.fr

SAINT-GENEST-MALIFAUX

Contact : Lieutenant
 Solange Barrallon
s.barrallon@sdis42.fr
 ou 06 07 30 47 16
www.sdis42.fr

🌲 NOS FORÊTS LE VALENT BIEN ! 🌲

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES D'UNE PARCELLE FORESTIÈRE ?

Le Parc du Pilat s'est engagé dans une opération expérimentale, **Sylv'ACCTES**, qui propose d'apporter une aide financière aux opérations de gestion sylvicole déficitaires. Autant pour les forêts privées que publiques, l'objectif vise à insuffler des itinéraires sylvicoles vertueux : **maintenir des structures irrégulières pour les sapinières, orienter les peuplements de Douglas vers une régénération naturelle, intégrer 20 % de feuillus dans les plantations de résineux ou encore remettre en gestion les taillis de feuillus pour produire du bois d'œuvre.** La Région Auvergne-Rhône-Alpes consacre pour cela une enveloppe financière. N'hésitez pas à contacter le Parc du Pilat pour plus d'informations et pour être dirigé vers les bons interlocuteurs.



Contact : Mehdi BECUWE,
animateur de la charte forestière Pilat
04 74 87 52 01

DE NOUVEAUX SERVICES GRATUITS POUR LES ASSOCIATIONS DU PILAT

Vous recherchez un outil simple pour gérer vos adhérents, suivre leurs cotisations, proposer une billetterie en ligne, susciter des dons, voire organiser une campagne de crowdfunding pour un projet particulier. Grâce au partenariat que le **Parc du Pilat** a conclu avec la **plateforme HelloAsso**, toutes les associations du Pilat, quels que soient leurs tailles et leurs domaines d'activité, ont accès à l'ensemble de ces services, et cela gratuitement. Aucune connaissance technique spécifique n'est nécessaire, le tout se fait en ligne, avec des solutions entièrement sécurisées.

Le Pilat compte plus de 1000 associations. Elles créent du lien entre les personnes, animent le territoire, portent des dynamiques et créent des emplois. En cela elles jouent un rôle majeur dans l'économie sociale et solidaire du Pilat. Elles méritaient bien des services à la hauteur de ces enjeux !

Plus d'informations sur
HelloAsso.com et auprès du
Parc du Pilat 04 74 87 52 01



INFORMATIONS MUNICIPALES

■ BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans doivent obligatoirement, dans le mois de leur seizième anniversaire, se présenter à la mairie munis du livret de famille pour se faire recenser, une attestation de recensement leur sera délivrée. **Cette attestation vous sera demandée lors de votre inscription au permis de conduire et pour votre inscription aux examens.**

Pour ceux qui n'auront pas effectué la démarche en temps voulu, ils peuvent venir régulariser leur situation en mairie.



LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 ÉTAPES OBLIGATOIRES

- ÉTAPE 1 L'enseignement de défense (classes de 3^{ème} et 1^{ère}).
- ÉTAPE 2 Le recensement à 16 ans en mairie
- ÉTAPE 3 La JDC (journée de défense et citoyenneté), avant 18 ans.

Ce parcours est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP, etc.).

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOUV.FR



DU NOUVEAU POUR VOS DÉPLACEMENTS !

DEPUIS LA RENTRÉE, de nouvelles lignes de bus desservent le Pilat.

Pour aller faire ses courses, rendre visite à des proches ou aller au travail, prendre le bus est une solution de plus en plus facile :

Depuis les communes des Monts du Pilat

La ligne 119 entre Jonzieux - Marlhes - Saint-Genest - Planfoy - Saint-Étienne

La ligne 122 du TIL entre Annonay - Bourg Argental - Saint-Étienne
Et depuis Annonay, le réseau **BABUS**
et ligne **75** pour la correspondance avec Lyon
Toutes les informations pratiques sur **Loire.fr**

Pour le co-voiturage :

www.covoitourage.eu/communautes/covoiturages/pilat
www.covoiturage-loire.fr

Pour l'autopartage entre particuliers :

www.ouicar.fr - **www.buzzcar.com** - **www.livop.fr**

*Et aussi un calculateur d'itinéraires pour organiser vos transports sur plusieurs réseaux entre Vienne / Lyon / Saint-Étienne / Annonay : www.oura.com.
Plus d'informations auprès de votre mairie*

INFORMATIONS PRATIQUES

■ DÉCHETTERIE DU SICTOM VELAY - PILAT

à Saint-Genest-Malifaux, située au lieu-dit « Le Pré ».

Horaires d'ouverture au public de janvier à mars 2017 :

- **les lundis et vendredis**, de 14 h à 17 h.
- **les mercredis et samedis**, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



DÉCHETTERIE FERMÉE EXCEPTIONNELLEMENT LE SAMEDI 24 ET 31 DÉCEMBRE APRÈS-MIDI
Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des déchets devant le portail sous peine de poursuite !

■ OFFICE DU TOURISME

- les mardis et mercredis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
- les samedis matin de 9 h à 12 h.



ATTENTION : fermeture annuelle courant Mars 2017.

Office du Tourisme - 1, rue du Feuillage - 42660 - Saint-Genest - Malifaux
Tél. **04 77 51 23 84** - Fax: **04 77 51 23 85** - E.mail: **ot.hautpilat@wanadoo.fr**

Informations générales et pratiques: **www.parc-naturel-pilat.fr**

Portail des loisirs dans le Parc du Pilat: **www.pilatloisirs.fr**

■ MAIRIE

→ PERMANENCE DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Vincent Ducreux: vendredi après-midi, **Christian Seux:** samedi matin, **Pascale Rochetin:** mercredi après 17h, **Philippe Massardier:** samedi matin, **Yvette Rochette:** jeudi 8h30-12h et vendredi 8h30-10h **Michel Teyssier:** mardi matin et mercredi matin, **Geneviève Mandon:** samedi matin.



*Meilleurs
vœux*
2017



TVC-CO 0477390666

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71 - E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

